

DÉCRET.



Le Président de la République Française
Sur le Rapport du Ministre des Travaux publics
des Postes et des Télégraphes

Vu la pétition présentée, le 24 août 1907, par M. Lacroix (Gaston), à l'effet d'obtenir la concession de mines de cuivre, argent et métaux connexes sur le territoire des communes de Couflens, Seix et Ustou, arrondissement de St-Girons, département de l'Ariège;

Les plan, en triple expédition, et extrait de rôle des contributions directes, produits à l'appui de la dite pétition;

L'avis au public, du 12 novembre 1907;

Les numéros du journal "Les Annales de l'Ariège" des 24 novembre et 29 décembre 1907 et du Journal Officiel des 27 décembre 1907 et 27 Janvier 1908, dans lesquels le dit avis a été inséré; ensemble les certificats d'affichage et de publications;

Le rapport du service des Mines, du 27 octobre 1909;

L'avis du Préfet du département de l'Ariège, du 16 novembre 1909;

L'avis du Conseil Général des Mines, du 8 juillet 1910;

Vu la loi du 21 avril 1810, modifiée par la loi du 27 juillet 1880;

Le Conseil d'Etat entendu,

DECRETE :

Article premier.

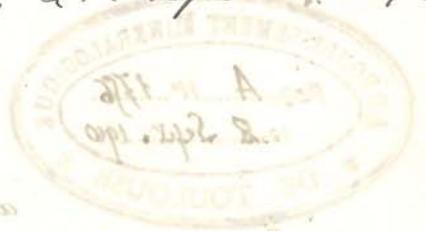
Est rejetée la demande susvisée de M. Lacroix Gaston en concession de mines de cuivre, argent et métaux connexes, dans les communes de Couflens, Seix et Ustou, arrondissement de Saint-Girons, département de l'Ariège.

Article 2.

Le Ministre des Travaux publics, des Postes et des Télégraphes est chargé de l'exécution du présent décret qui sera inséré, par extrait, au Bulletin des Lois.

Fait à Rambouillet, le 15 septembre 1910

Le Président de la République Française
Signé: A. FALLIERES.



Par le Président de la République:
LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,
DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES,

Signé: A. MILLERAND.

Pour ampliation

Le Conseiller d'État, Directeur des Mines
des Voies ferrées d'intérêt local et des
Distributions d'énergie électrique.

Le Sous-Directeur,

G. Michels

D E C R E T

Article premier.

Les concessions de mines de cuivre, argent et métaux connexes, dans les communes de Coullenc, Sain et Lefou, arrondissement de Saint-Giron, département de l'Ariège.